

Another Day of Life © GEBEKA Films



L'ÉDITO DE FRANÇOIS AYMÉ, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

## Cher Joel, cher Ethan, cher Alfonso,

*Blood Simple, Fargo, O'Brother, No Country for Old Men, True Grit* et bien d'autres pour Ethan et Joel; *Les Fils de l'homme* puis *Gravity* pour Alfonso. Nous avons vu tous vos films. Nous les avons attendus. Impatients comme notre public. Un vrai rendez-vous avec des auteurs que l'on a aimés, admirés, montrés et défendus. Nous avons vu et programmé tous vos films. Tous à l'exception du dernier: *Roma* pour Alfonso Cuarón et... , quel est le titre déjà, ah oui, *La Ballade de Buster Scruggs* pour Ethan et Joel Coen. Que s'est-il passé pour que cette longue relation de confiance et de mise en valeur de vos œuvres sur grand écran, devant un public d'aficionados, s'arrête, comme ça, brutalement? Les temps changent, c'est tout, répondez-vous en substance dans de multiples entretiens. Oui mais la question est de savoir dans quel sens et pourquoi? Pour le bien des diffuseurs? Des auteurs? Du public? Des œuvres elles-mêmes?

« Il faut s'adapter aux évolutions du public » dit Joel. Là, nous touchons du doigt une de ces formules rhétoriques de sophistes que n'auraient pas désavoué certains de vos personnages. Car enfin, hier, chacun de vos films pouvait être vu **au choix et successivement** sur grand écran dans une

salle, en VOD, DVD..., sur un petit écran, un ordinateur ou un téléphone portable, sur une chaîne cryptée ou pas, ou encore sur une plateforme. Le public avait donc le choix du lieu, du support, du format, le choix d'être abonné ou de ne pas l'être. Il lui fallait seulement attendre pour accéder aux fenêtres successives. Alfonso, vous vous réjouissez qu'avec Netflix, votre parente mexicaine puisse voir *Roma* même si elle n'a pas de salle près de chez elle. Mais c'était déjà le cas pour vos autres films par VOD ou tout simplement avec la télévision! Avec Netflix (nous y venons donc), ce n'est pas vous qui vous adaptez au public mais l'inverse: le public doit s'adapter aux choix que **vous** avez fait: confier l'**exclusivité durable** de votre dernière œuvre à une plateforme. Le choix que vous laissez à votre public, c'est: soit vous vous abonnez à Netflix et vous pouvez découvrir notre film sur un petit écran, soit vous ne le voyez pas. Ce n'est pas un choix, c'est une obligation, en tout cas pour vos fans. Et cette obligation n'est pas temporaire, au contraire, elle est durable, ce que peu écrivent noir sur blanc. Cela s'appelle la privatisation d'une œuvre.

Les temps changent donc et le public (comme les auteurs?) doit s'adapter aux stratégies commerciales des nouveaux diffuseurs d'envergure mondiale. Mais si l'on jette un coup d'œil rétrospectif à l'histoire du cinéma, on constatera que toutes les évolutions, adaptations, mutations se sont faites dans le sens d'un progrès concret, technique, objectif: passage au parlant, à la couleur, au cinémascope, au Dolby, confort des salles... À chaque fois, il s'est agi d'améliorer la qualité du spectacle cinématographique et la valorisation des œuvres, quand bien même la diffusion décalée

→ SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Focus sur  
la fréquentation  
Art & Essai

P. 2-3

Les films  
soutenus  
par l'AFCAE

P. 4-8

Journées  
professionnelles  
Cinémas 93

P. 11

Dossier Cinéma  
d'animation

P. 12-13



Pupille de Jeanne Herry

## Une année en demi-teinte

L'année 2018 a été marquée par une nouvelle baisse de la fréquentation des salles (-4,3%). Les cinémas français ont enregistré 200,5 millions d'entrées sur l'année (contre 209,4 millions en 2017). Une diminution qui interroge, même si le chiffre reste au-dessus de la barre des 200 millions d'entrées pour la dixième année consécutive.

Sur ces 200 millions, les films Art et Essai se maintiennent en enregistrant 35,8 millions d'entrées sur 435 films inédits recommandés. Un chiffre supérieur à 2017 mais sur un nombre de films plus élevés (33,9 millions d'entrées pour 394 films). Une chute de la fréquentation générale qui semble donc avoir moins impacté les films Art et Essai que les autres. D'autre part, la fréquentation des cinémas classés a baissé de 1,7%. Les salles Art et Essai des grandes villes et des petites sont, en moyenne, stables. La diminution est concentrée dans les villes moyennes. Concernant le top 30 final des films recommandés en 2018, peu de nouvelles entrées à l'exception de la dernière Palme d'or du festival de Cannes qui a enregistré presque 500 000 entrées en 2 semaines seulement et *Capharnaïm* de Nadine Labaki, prix du Jury, qui fait son entrée en fin de classement. *BlacKkKlansman*, Grand Prix cette même année, se maintient en 3<sup>e</sup> place. À noter aussi la belle réussite du second long métrage de Jeanne Herry, *Pupille*, qui a dépassé les 650 000 entrées en un mois, la propulsant en 12<sup>e</sup> place du classement – et qui est une des deux réalisatrices à figurer dans le top 30. Deux autres films plus intimes et personnels viennent se positionner en fin de classement : *Girl* de Lukas Dhont, Caméra d'or à Cannes et *Les Chatouilles* d'Andrea Bescond et Éric Métayer, adaptation du seul-en-scène autobiographique de la réalisatrice. Un top 30 composé à quasi égalité de films français et de films américains (11 et 12 respectivement), où se côtoient de relativement grosses productions américaines ou certains « films à Oscars » et de belles réussites françaises, notamment du côté des comédies. 2018 reste aussi une très belle année pour l'animation internationale avec des films de qualité qui ont su trouver leur public. Quatre sont présents dans le classement (*Cro Man*, *Dilili à Paris*, *L'île aux chiens* et *Croc-Blanc*) et quatre autres enregistrent de très beaux résultats (*Mary et la fleur de la sorcière*, *Parvana, une enfance en Afghanistan*, *Pachamama* et *Mirai, ma petite sœur*). Si le top ne se fait pas le reflet de la diversité, notamment géographique, des films Art et Essai, celle-ci n'est pas en reste et continue d'attirer un public fidèle, en témoignent les chiffres satisfaisants de films comme *Cold War*, *The Guilty*, *In The Fade* ou *Woman At War*.

## Top 30 des films recommandés Art et Essai 2018 au 2 janvier 2019

Films	Entrées	Cinémas en sortie nationale	Total Cinémas programmés	Coefficient Paris Province*
1. La Forme de l'eau (20th Century Fox)	1 359 655	253	1 636	3
2. Pentagon Papers (Universal Pictures)	1 313 870	455	1 561	2,8
3. BlacKkKlansman (Universal Pictures)	1 302 829	328	1 591	2,5
4. Première année (Le Pacte)	1 013 002	538	1 629	3,3
5. 3 Billboards (20th Century Fox)	891 104	167	1 378	2,2
6. Cro Man (Studiocanal)	859 852	664	1 821	3,8
7. Les Frères Sisters (UGC)	836 757	426	1 595	2,8
8. Everybody Knows (Memento Films)	829 221	438	1 536	3,3
9. First Man (Universal Pictures)	806 010	435	1 383	3,1
10. Les Heures sombres (Universal Pictures)	748 854	285	1 291	2,8
11. En liberté ! (Memento Films)	745 239	389	1 490	3,1
12. Pupille (Studiocanal)	652 927	403	903	3,9
13. Dilili à Paris (Mars Distribution)	619 346	575	1 669	3,7
14. Downsizing (Paramount Pictures)	563 847	484	1 194	3,5
15. Mademoiselle de Jonquières (Pyramide)	543 348	270	1 401	2,7
16. Place publique (Le Pacte)	536 470	467	1 665	3,5
17. I Feel Good (Ad Vitam)	526 990	317	1 494	4,7
18. L'Apparition (Memento Films)	464 393	226	1 350	3,7
19. Les Veuves (20th Century Fox)	461 229	272	559	2
20. Une affaire de famille (Le Pacte)	448 598	182	371	2,5
21. Croc-Blanc (Wild Bunch)	448 067	568	1 801	5,1
22. My Lady (ARP Sélection)	416 360	209	1 181	2,9
23. L'île aux chiens (20th Century Fox)	394 263	172	1 223	2,1
24. Jusqu'à la garde (Haut et Court)	376 541	135	1 369	3
25. Phantom Thread (Universal Pictures)	373 632	152	991	2,2
26. Capharnaïm (Gaumont)	370 219	164	1 117	2,4
27. Hostiles (Metropolitan)	370 062	225	934	3
28. Les Chatouilles (Orange Studio)	359 331	215	1 254	3,9
29. Wonder Wheel (Mars Films)	354 178	276	1 201	2,4
30. Girl	352 265	195	1 121	2,9

\* Coefficient Paris-Périphérie/Province

## Belle année pour la comédie



En Liberté ! de Pierre Salvadori



I Feel Good de Gustave Kervern et Benoît Delépine

Les Français sont friands de films comiques, en témoignent les plus gros succès au box-office national de ces dernières années. L'Art et Essai n'est pas en reste cette année avec de belles réussites pour des comédies recommandées.

Plusieurs comédies d'auteur ont su trouver un large public en 2018. On en trouve d'ailleurs quatre dans le top 30 de l'année : *En liberté !*, *Mademoiselle de Jonquières*, *Place publique* et *I Feel Good*. Des films sortis au dernier trimestre, sur une période riche en films et dynamique en termes d'entrées (par rapport à un printemps et un été faibles en fréquentation). Grande réussite, sachant que le film est sorti presque au même moment que *Le Grand Bain* de Gilles Lelouche, *En liberté !* de Pierre Salvadori, sélectionné à la dernière Quinzaine des Réalisateurs, atteint presque 800 000 entrées. De très bons résultats à tel point que le film fait mieux que la moyenne du marché général et du marché Art et Essai sur ses deux premières semaines. *I Feel Good* du duo Kervern et Delépine enregistre pour sa part plus de 500 000 entrées avec un coefficient Paris-Province important et une répartition des entrées sur l'ensemble du territoire plutôt équilibrée. Une belle surprise pour ces films très variés : de la comédie sociale au film en costume, ces résultats sont bien le signe d'une vitalité du cinéma d'auteur comique et de la demande du public pour des comédies intelligentes et de qualité.

## La France, toujours leader du cinéma en Europe

Avec ses 200,5 millions d'entrées en 2018, le France reste le premier pays d'Europe en termes de fréquentation. La Grande-Bretagne arrive deuxième avec plus de 186 millions d'entrées. Un chiffre stable par rapport à 2017, unique pays dans ce cas-là. En effet, si la fréquentation en France a baissé en 2018 (-4%), ce n'est rien par rapport à l'Allemagne et l'Autriche qui perdent respectivement 15 et 12% de leur fréquentation. L'Allemagne reste sous la barre des 100 millions d'entrées (95,8 millions en 2018 contre 113,4 en 2017).

L'Italie et l'Espagne connaissent aussi une baisse de la fréquentation similaire à celle vécue en France (-6% et -2%). Si l'exception culturelle française permet de préserver, grâce à la chronologie des médias, l'exclusivité de la salle sur les autres moyens de diffusion, elle ne semble pas suffisante pour lutter contre le piratage ou l'arrivée de nouveaux acteurs tels que Netflix ; il convient de s'interroger sur la raison de cette baisse à une échelle européenne et de réfléchir aux solutions à y apporter.

Films	Entrées 2017	Entrées 2018	%
France	209 400 000	201 326 500	-4 %
Royaume-Uni	186 734 463	186 246 174 (est.)	0 %
Espagne	99 764 369	97 732 976	-2 %
Allemagne	113 421 017	95 897 072	-15 %
Italie	91 041 318	85 163 559	-6%
Turquie	71 189 519	70 375 314	-1 %
Autriche	14 466 217	12 800 897	-12 %



**Border**  
Ali Abbasi

Tina, douanière très efficace, est connue pour son extraordinaire odorat. C'est presque comme si elle pouvait flairer la culpabilité d'un individu. Mais quand Vore, un homme d'apparence suspecte, passe devant elle, ses capacités sont mises à l'épreuve pour la première fois. Tina sait que Vore cache quelque chose, mais n'arrive pas à identifier quoi. Pire encore, elle ressent une étrange attirance pour lui...

*Border*, par son titre, évoque la « frontière ». Celle qui protège Tina dans son travail, mais aussi celle qui se situe entre l'humain et le non-humain et à laquelle elle va se confronter. Adapté du roman de John Ajvide Lindqvist, *Laisse-moi entrer*, *Border* s'attache à placer le surnaturel dans la réalité du quotidien – un enjeu cher à Ali Abbasi. D'abord plongée au cœur du quotidien de Tina, une femme atypique qui occupe son temps entre son emploi, les visites à son père malade et sa relation complètement détachée à l'homme qui partage son foyer, l'intrigue va basculer dès l'entrée en scène de Vore. À travers cette histoire d'amour et l'enquête policière menée en parallèle par Tina, Ali Abbasi interroge, bouscule le regard de la société sur le fait d'être « autre », d'être considéré comme une minorité aux yeux de la société. En voyageant de la romance au film fantastique, en passant par le thriller, le cinéaste livre une œuvre sombre et poétique, une fable qui évoque la quête d'identité, la question du genre et de la différence. À travers cette fable, *Border* offre un regard original sur le monde et la nature qui nous entourent, en s'affranchissant du schéma binaire traditionnel opposant le bien et le mal. ●



**Another Day of Life**  
Raúl de la Fuente  
Damian Nenow

Âgé de 43 ans, Kapuściński est un brillant journaliste. Idéaliste, il défend les causes perdues et les révolutions. À l'agence de presse polonaise, il finit par convaincre ses supérieurs de l'envoyer en Angola, secouée par une violente guerre civile. En s'embarquant dans ce voyage suicidaire, ses convictions ainsi que son rapport à son travail changent à tout jamais : parti journaliste de Pologne, il en revient écrivain.

Adapté du roman éponyme de Ryszard Kapuściński, considéré comme le père du journalisme moderne, *Another Day of Life* retrace son travail de reporter lors de la guerre civile en Angola. C'est un film hybride unique, où le mélange de la rotoscopie et des témoignages des survivants, 40 ans après les faits racontés, restitue un itinéraire personnel. On découvre les circonstances ayant poussé le journaliste à s'investir au cœur du conflit et les différents enjeux géopolitiques. Son parcours est ponctué de rencontres marquantes qui auront un rôle dans la tournure que va prendre son travail. Le choix de mêler témoignages et prises de vues réelles à l'animation permet de s'affranchir des limites de la physique pour offrir des séquences magistrales, lyriques, qui viennent happer le spectateur. Le film, qui adopte le point de vue des opprimés, démontre ainsi les difficultés des pays colonisés à s'affranchir des puissances impérialistes. Ici, la voix de la liberté n'est pas celle des États-Unis mais bien celle de la Pologne à travers Kapuściński, qui questionne la déontologie du journaliste. *Another Day of Life* est une œuvre autant instructive que remarquable dans sa réalisation – une œuvre qui mêle avec beaucoup d'intelligence le récit de l'intime et de l'Histoire. ●



**Tout ce qu'il me reste de la révolution**  
Judith Davis

Angèle avait 8 ans quand s'ouvrait le premier McDonald's de Berlin-Est... Depuis, elle se bat contre la malédiction de sa génération: être né « trop tard », à l'heure de la déprime politique mondiale. En colère, déterminée, Angèle s'applique autant à essayer de changer le monde qu'à fuir les rencontres amoureuses. Que lui reste-t-il de la révolution, de ses transmissions, de ses rendez-vous ratés et de ses espoirs à construire ?

Angèle, le personnage principal, qui se heurte aux personnes qu'elle croise, Angèle qui circule, non sans difficulté, avec son vélo, au milieu des voitures et des piétons. En voix off, un discours idéaliste entre en conflit avec ces images. Le cadre est posé : celui d'une satire qui montrera, avec beaucoup d'humour, à quel point il semble compliqué, pour les citoyens engagés, de parvenir à concilier leurs idéaux et leurs convictions dans la société de consommation actuelle. Incarné et réalisé par Judith Davis dont c'est le premier long métrage, *Tout ce qu'il me reste de la révolution* suit à la fois les révoltes politiques et l'intimité d'une jeune fille issue d'une famille de militants. Le film traduit l'envie de la réalisatrice/comédienne de poursuivre la réflexion qu'elle mène autour de la réinvention des modèles d'engagements politiques, à travers la comédie. Il s'agira donc pour Angèle, sa famille et ses amis, de rester debout, de trouver chacun un équilibre personnel, tout en repensant le monde dans lequel ils vivent. Tous ces sujets sont abordés avec beaucoup de subtilité mêlés à un ton et une mise en scène libertaire et anticonformiste. Un véritable petit bijou sur le sens à donner à l'engagement politique dans nos sociétés contemporaines. ●

**Border**  
Ali Abbasi  
Fiction  
Danemark, 1 h 50  
**Distribution**  
Metropolitan  
Filmexport  
**Sortie**  
le 9 janvier  
Prix Un Certain  
Regard – Festival  
de Cannes 2018

**Another Day of Life**  
Raúl de la Fuente  
Damian Nenow  
Documentaire –  
Animation  
Espagne, Pologne,  
1 h 25  
**Distribution**  
Gebeka Films  
**Sortie**  
le 23 janvier  
Sélection officielle  
Festival d'Annecy  
2018  
Sélection officielle –  
Séance spéciale –  
Festival de Cannes  
2018  
Sélection officielle  
Festival de  
San Sebastián

**Tout ce qu'il me reste de la révolution**  
Judith Davis  
Fiction  
France, 1 h 28  
**Distribution**  
UFO  
**Sortie**  
le 6 février  
Valois du jury du  
Festival du Film  
francophone  
d'Angoulême 2018  
**Accompagné  
d'une pastille  
numérique**



**Le Silence des autres**  
Almudena Carracedo  
Robert Bahar

1977. Deux ans après la mort de Franco, dans l'urgence de la transition démocratique, l'Espagne vote la loi d'amnistie générale qui libère les prisonniers politiques mais interdit le jugement des crimes franquistes. Les exactions commises sous la dictature et jusque dans les années 1980 sont alors passées sous silence. Mais depuis quelques années en Argentine, des citoyens espagnols rescapés du franquisme, saisissent la justice pour rompre ce « pacte de l'oubli » et faire condamner les coupables.

Les réalisateurs du film, suivis de près par leurs producteurs, les frères Almodovar, ont souhaité mettre en lumière le travail de mémoire de citoyens décidés à prendre le dessus sur des politiques conservateurs, refusant de faire face aux réalités du passé franquiste. Pour qu'au silence puisse succéder un nécessaire devoir de mémoire. Pour que des familles encore meurtries puissent enfin faire leur deuil, retrouver les dépouilles de leurs proches et leur donner une sépulture. Ce documentaire est le fruit d'un véritable combat mené par deux réalisateurs pendant plus de cinq ans (soit 450 heures de rushes). En mêlant deux approches complémentaires : d'une part, le combat de la justice internationale pour protéger les droits de l'Homme et, d'autre part, l'accompagnement des victimes dans leur quête de deuil. Le sujet est aussi passionnant que la mise en scène dans laquelle la force de certains plans et celle des témoignages se marient parfaitement. Subtil, courageux, émouvant, nécessaire, *Le Silence des autres* invite à une réflexion profonde sur la légitimité de la royauté espagnole et réclame une vérité qui fait souffrir, mais qui est essentielle pour que toute démocratie puisse progresser sainement. ●



**Grâce à Dieu**  
François Ozon

Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre que le prêtre, qui a abusé de lui chez les scouts, officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, avec François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne.

En prise avec l'actualité et les questions de pédophilie, François Ozon s'attaque à une affaire qui a secoué l'église catholique et le diocèse de Lyon en 2015, quand le père Preynat a été accusé par de nombreux hommes de leur avoir fait subir des attouchements sexuels. Le film suit plusieurs de ces victimes et, plus particulièrement, trois d'entre elles. Dans une écriture intelligente dont le point de focalisation glisse progressivement d'une victime à une autre, Ozon tente de déconstruire les stéréotypes de ses trois personnages principaux : Alexandre (Melvil Poupaud), marié, père de 5 enfants, issu de la bourgeoisie catholique lyonnaise ; François – un Denis Ménochet bourru mais touchant et attendrissant –, devenu athée, aux relations familiales parfois compliquées, Emmanuel – Swann Arlaud toujours très juste –, jeune homme perdu, dans une relation amoureuse toxique. Pour chacun, les séquelles sont différentes : physiques, mentales, sociales... Ces hommes que tout oppose, de leur classe sociale à leurs convictions religieuses, vont s'unir dans un même combat. Pas toujours d'accord sur les moyens pour y parvenir mais persuadés que cette parole est importante pour leur guérison et pour la protection des générations suivantes. ●

**Le Silence des autres**  
Almudena Carracedo  
Robert Bahar  
Documentaire  
Espagne –  
États-Unis, 1 h 35  
**Distribution**  
Sophie Dulac  
**Sortie**  
le 13 février  
Prix du Public  
de la sélection  
Panorama du  
Festival de Berlin  
2018  
Prix de la Paix au  
Festival de Berlin  
2018

**Grâce à Dieu**  
François Ozon  
Fiction  
France, 2 h 18  
**Distribution**  
Mars Films  
**Sortie**  
le 20 février

**Les Drapeaux de papier**  
Nathan Ambrosioni  
Fiction  
France, 1 h 42  
**Distribution**  
Rezo Films  
**Sortie**  
le 6 février

À signaler



**Les Drapeaux de papier**  
Nathan Ambrosioni

Charlie, bientôt 24 ans, mène une vie sans excès : elle se rêve artiste et peine à joindre les deux bouts. Quand son frère vient la retrouver après douze ans d'absence, tout se bouscule. Vincent a 30 ans et sort tout juste de prison où il a purgé une longue peine. Il a tout à apprendre dans un monde qu'il ne connaît plus. Charlie est prête à aider ce frère dont la colère peut devenir incontrôlable et tout détruire malgré lui.

Après avoir réalisé plusieurs courts métrages d'horreur, le jeune Nathan Ambrosioni (18 ans au moment du tournage du film) s'est lancé dans l'aventure de son premier long métrage. Il a d'ailleurs pu bénéficier de l'avance sur recette du CNC, première fois pour un réalisateur français mineur. Mais l'argument de la jeunesse ne serait rien si le cinéaste ne démontrait pas son talent de metteur en scène et de directeur d'acteurs. À travers ce film, il retrace l'histoire d'un frère et d'une sœur qui, après avoir été séparés pendant douze ans suite à l'incarcération de ce dernier, se retrouvent et vont tenter de s'aider l'un et l'autre. Une histoire assez simple mais qui laisse se dérouler toute la mise en scène du réalisateur qui porte à ses deux personnages un véritable amour. Une belle alchimie entre les deux acteurs, Guillaume Gouix et Noémie Merlant, se crée et permet à leurs personnages de toucher le spectateur au plus profond dans des séquences émotionnelles fortes. ●



## Le Château de Cagliostro Hayao Miyazaki

**Le Château de Cagliostro**  
Hayao Miyazaki  
Animation  
Japon, 1979, 1 h 39  
**Distribution**  
Splendor Films

**Sortie**  
le 23 janvier  
À partir de 7 ans  
**Accompagné d'un document**  
Ma P'tite Cinémathèque

Le célèbre Lupin dévalise un casino mais s'aperçoit que les billets volés sont des faux. En compagnie de son acolyte Jigen, Lupin enquête sur cette fausse monnaie qui le conduit au château de Cagliostro. Ils apprennent alors qu'une princesse, enfermée dans le château, détiendrait la clé d'un fabuleux trésor...

Quelle fascination et quelle réjouissance que de se retrouver, pour la première fois, face aux premiers pas d'un grand cinéaste. D'autant plus quand il s'agit de découvrir, 40 ans plus tard, pour la première fois en salle, le premier film d'un cinéaste reconnu internationalement comme un génie du cinéma d'animation. Long métrage de Hayao Miyazaki, jusqu'alors sorti en France uniquement en VHS et DVD sous des titres différents, *Le Château de Cagliostro* annonce tous les thèmes et l'esprit que Miyazaki développera pendant plusieurs décennies. Grand film d'aventures pour enfants et pour adultes, sorte de James Bond burlesque au rythme effréné, empli de références autant cinématographiques que picturales, architecturales et historiques, on commence déjà à faire des ponts entre les différents films du réalisateur. Un château mystérieux aux géniales machineries (directement inspiré des films de Paul Grimault, *La Bergère et le Ramoneur* puis *Le Roi et l'Oiseau*), des machines volantes, la Nature qui finit par reprendre ses droits, un criminel attachant... Autant d'ingrédients savoureux réunis dans une œuvre séminale fourmillante et enthousiasmante. Un film à ne pas manquer pour compléter la connaissance du maître et de sa filmographie. ●

**Les Ritournelles de la Chouette**  
Animation  
France, Belgique, 48 min  
**Distribution**  
Cinéma Public Films  
**Sortie**  
le 6 février  
À partir de 4 ans



## Les Ritournelles de la Chouette

La Chouette du cinéma a rassemblé dans ce nouveau programme cinq histoires à ritournelles. La petite fourmi qui a plein d'amis, l'escargot farceur démasqué, la sage tortue d'or, l'humble tailleur de pierre et le candide Basile nous invitent à ne pas nous croire les plus forts ni les plus malins, et à rester modestes.

Le retour de la Chouette du cinéma sur grand écran se fera cet hiver autour de l'humilité et de la simplicité. Telles ces chansons à refrain, les films qui composent le programme reposent sur la répétition. Comme beaucoup de contes et de fables, les personnages seront confrontés à des situations les mettant toujours plus à l'épreuve : de la fourmi qui veut aider l'ours à l'homme qui doit renoncer à l'égoïsme et à la cupidité, du banquier qui veut être heureux à Basile qui semble être abusé par tous mais qui finit victorieux. Avec toujours un travail de doublage soigné, le programme coordonné par Arnaud Demuyne et Les Films du Nord est tout à fait cohérent. Dans *Un travail de fourmi*, c'est l'entraide et la force du collectif qui sont célébrées : ce n'est pas la taille qui compte mais plutôt le nombre. *La Tortue d'or* offre aussi une lecture environnementale : il ne faut pas abuser des bienfaits de la Nature au risque de la détruire. Le banquier dans *L'Humble Tailleur de pierre* réalise que ce qui le rend si malheureux, c'est la solitude, que tout l'argent du monde ne pourra pas compenser. La fin du programme avec un film chantant renvoie aussi à la dimension musicale de la ritournelle, véhiculant non seulement un message mais permettant aux spectateurs.trices de découvrir une forme nouvelle de récit. ●



## Wardi Mats Grorud

Wardi, une jeune Palestinienne de 11 ans, vit avec toute sa famille dans le camp de réfugiés où elle est née, au Liban. Sidi, son arrière-grand-père adoré, fut l'un des premiers à s'y installer après avoir été chassé de son village en 1948. Le jour où il lui confie la clé de son ancienne maison en Galilée, Wardi craint qu'il ait perdu l'espoir d'y retourner. Mais comment, aidée par les membres de sa famille, la petite fille peut-elle renouer avec cet espoir ?

Si le titre français du film, *Wardi*, a été choisi d'après son personnage principal, le titre original est *The Tower (La Tour)*. Un détail qui a tout son sens car il représente la construction verticale du film et de la narration. Ainsi, le film mène le spectateur au bas de la tour avec l'arrière-grand-père, le plus ancien membre de la famille, et l'entraîne avec Wardi d'étage en étage – construits petit à petit – pour rencontrer les générations suivantes. Avec chacun, c'est une part de l'histoire de la famille qui est révélée. Le réalisateur joue avec intelligence sur les doubles niveaux : aux étages, qui correspondent aux différentes générations, s'ajoute une double temporalité entre passé et présent. Ces deux époques sont symbolisées par des techniques d'animation différentes : le présent est en animation en volume, alors que le passé est animé en 2D. Ces deux histoires s'entremêlent pour n'en former qu'une seule, celle de la famille que Wardi découvre. Un film qui fait cohabiter l'horreur et l'espoir, de l'enfant assassiné sans raison au milieu de ruines à Wardi qui danse avec sa tante, de l'exode cruel vécu par cette famille à sa réunion au sein des murs de cette tour de fortune. Wardi en ressort ni triste, ni désespérée, et nous non plus ! ●



## Funan Denis Do

La survie et le combat d'une jeune mère, durant le régime des Khmers rouges, pour retrouver son fils de 4 ans, arraché aux siens par la révolution.

Le cinéma d'animation ne serait-il pas parfois la forme la plus adaptée pour montrer l'inmontrable ? La question peut se poser alors que deux films d'animation, historiques et politiques, sortent à une semaine d'intervalle. À l'instar de *Wardi* (voir ci-contre), *Funan* raconte une histoire tragique pour le réalisateur. Le film nous narre la façon dont sa famille a réussi à fuir son pays d'origine, le Cambodge, en 1975, pendant la dictature des Khmers rouges. Ce qui marque au début du film, c'est la rapidité de l'installation du régime et de son impact sur la population. Ce qui ne semble être qu'un déplacement de population devient rapidement un système qui sépare des familles, enferme les gens dans des camps, les force à travailler, les affame, les torture. À travers le prisme de cette famille, c'est le destin de tout un peuple que nous dépeint Denis Do. C'est surtout la séparation entre un fils et ses parents, tout ce qu'ils vont faire pour le retrouver, qui est au cœur de ce film, qui ne montre pas le pire mais le suggère bien assez. Dans une animation classique et épurée, l'image laisse toute la place au récit, nous terrifie et nous émeut profondément, jusqu'à ce panneau final, la dédicace à sa mère et à son frère, qui nous permet de réaliser que ce que nous venons de voir est un récit personnel. ●

**Wardi**  
Mats Grorud  
Animation  
France, Norvège, Suède, 1 h 17  
**Distribution**  
Jour2Fête  
**Sortie**  
le 27 février  
À partir de 11 ans  
**Accompagné d'un document**  
Ma P'tite Cinémathèque

**Funan**  
Denis Do  
Animation  
France, 1 h 24  
**Sortie**  
le 6 mars  
À partir de 13 ans  
**Accompagné d'une pastille numérique**

**La Petite Fabrique de nuages**  
Animation  
Mexique, Russie, Canada, Royaume-Uni, Brésil, 46 min  
**Sortie**  
le 13 mars  
À partir de 4 ans



## La Petite Fabrique de nuages

Vu d'en bas ou vu d'en haut, le ciel est toujours le théâtre de spectacles extraordinaires. Que l'on soit un oiseau migrateur, un lémurien explorateur, un chasseur d'étoiles ou une petite tortue de terre, il est toujours temps de rêver, la tête dans les nuages ! Cinq courts métrages poétiques pour partir à la conquête du ciel.

Il est toujours temps de lever les yeux vers le ciel pour rêver de belles aventures. On y trouvera peut-être un compagnon, de l'aide ou des réponses. Ces histoires aériennes sont aussi et surtout des histoires de rencontres, d'amitiés, d'amour. Au fur et à mesure des films, les associations, parfois les plus inattendues, surgissent, tels un oiseau et une tortue entraînés dans un ballet endiablé. Ou encore un petit garçon perdu dans la forêt qui trouvera de l'aide, non auprès de ses semblables, mais d'un petit renard. Parfois, ce sont des amoureux qui se retrouvent au milieu des nuages après une séparation (*Deux ballons*). Mais le ciel est aussi et surtout un lieu où l'on vole. Quand on y arrive... Ce qui n'est pas le cas de Citron et Sureau qui font appel à des trésors d'inventivité pour y réussir. Ou Nimbus, le chasseur de nuages, qui kidnappe les étoiles pour alimenter une machine à pluie. Ce dernier court métrage du programme, plus long et plus complexe, porte un message ouvertement écologique : on ne peut piller la Nature pour notre propre bénéfice car celle-ci n'est pas infinie. Cinq histoires pleines de poésie, d'humour et d'entrain pour penser à garder sa tête dans les nuages et les étoiles. ●



## Rétrospective John Carpenter

Quatre grands classiques de John Carpenter sont disponibles pour la première fois au cinéma en version 4K pour une belle (re)découverte du cinéaste, désormais culte.

La décennie 1978-1988 marque chez John Carpenter une véritable appétence pour le cinéma de genre horrifique. D'abord *Halloween, la nuit des masques* (1978), qui deviendra son premier grand succès populaire dans lequel Jamie Lee Curtis et son célèbre « cri » ont atteint la postérité, au point qu'elle se prête de nouveau au rôle dans la suite du film, sorti le 24 octobre dernier. Suivra ensuite *Fog* (1980), concentré des obsessions de l'auteur : un jeu entre le visible et l'invisible, une mise en scène et un scénario dépouillés et une musique minimaliste, entre autres. *New York 1997* (1981), avec Kurt Russell dans un de ses meilleurs rôles, considéré, encore aujourd'hui, comme un pur chef-d'œuvre d'anticipation. *Prince des ténèbres* et *Invasion Los Angeles* (1988) fêtent tous deux leur 30<sup>e</sup> anniversaire. Le premier prouve encore une fois la maîtrise de l'auteur en matière d'ambiance : l'angoisse est au rendez-vous et l'atmosphère oppressante au cœur de ce huis clos dans lequel vont s'affronter le bien et le mal. Le second se fait plus critique et audacieux dans le traitement qu'il propose de l'Amérique des années Reagan. ●

### Les films :

*Fog* (1980), sortie le 31/10/2018 ;  
*Prince des ténèbres* (1988), sortie le 28/11 ;  
*New York 1997* (1981), sortie le 19/12 ;  
*Invasion Los Angeles* (1988), sortie le 02/01/2019.



## Les Affameurs Anthony Mann

Deux hommes au passé trouble, Glyn McLyntock et son ami Emerson Cole, escortent un convoi de pionniers. Arrivés à Portland, les fermiers achètent des vivres et du bétail que Hendricks, un négociant de la ville, promet d'envoyer avant l'automne. Les mois passent et la livraison se fait attendre. Cole et McLyntock s'en emparent de force. Mais les vivres suscitent la convoitise de tous...

Deuxième des cinq westerns tournés par Anthony Mann avec James Stewart, *Les Affameurs* se distingue dans la filmographie du réalisateur et de l'acteur. Pour Mann, il s'agit de son premier film en couleur, conférant une dimension nouvelle à son regard dur et sans concession sur l'Ouest. La magnificence des paysages filmés en Technicolor apporte ainsi un contrepoint dérangeant à la brutalité des situations. « *C'est par la juxtaposition de la nature, des montagnes, des rivières, de la poussière que le drame s'intensifie* » avait d'ailleurs coutume de dire le cinéaste au sujet de ses westerns. Quant à James Stewart, cette nouvelle collaboration avec Mann confirmait son souhait de briser son image de personnage positif et d'explorer un territoire sombre et violent, loin de ses compositions d'avant-guerre chez Lubitsch et Capra, comme pour exorciser les démons hérités de son engagement dans l'armée de l'air durant la Seconde Guerre mondiale. De cette collaboration fertile résulte un film ample, jamais manichéen, où l'ancien étudiant timide et dégingandé des années 1930 est devenu un cow-boy rugueux, déterminé à ne faire confiance à personne, et prêt à s'exclure de la communauté pour que celle-ci puisse triompher de la sauvagerie d'un pays en train de naître. ●



## Rétrospective Jerzy Skolimowski

Jerzy Skolimowski est une figure majeure du nouveau cinéma polonais des années 1960, qui participe des nouvelles vagues déferlant alors sur le cinéma mondial.

Il réalise une série de films à teneur autobiographique sur le thème de la perte de l'innocence et au sein desquels il tient le rôle récurrent d'Andrzej Leszczyc. C'est notamment le cas dans son premier film, *Signe particulier : néant* (1964), où il met en scène les errances d'un jeune homme (lui-même) durant les quelques heures qui précèdent son départ pour le service militaire. Il campe le même rôle, un an plus tard, dans *Walkover* (1965), film composé à la manière d'un morceau de free jazz dans lequel Andrzej, ancien boxeur et polytechnicien sans attaches, retrouve par hasard une femme qui l'a trahi par le passé. En 1967, il part s'exiler en Angleterre où il réalise *Trouvail au noir* (1983), un film social, son premier en couleur, mettant en scène Jeremy Irons et Eugene Lipinski. Le lien avec la Pologne est assuré dans ce long métrage qui traite de trois maçons polonais, venus à Londres pour travailler, et de leur contremaitre. En 1985, il gagne les États-Unis où il réalise son premier film américain, *Le Bateau phare* (1985), thriller efficace en milieu marin. Les quatre films ressortent en version restaurée chez Malavida à partir du 20 mars, juste après le Festival Toute la mémoire du monde qui célébrera le cinéaste polonais. *Le Départ* a déjà fait l'objet d'une ressortie le 21 novembre. Cette rétrospective est soutenue en partenariat avec l'ADRC. ●

Un avant-programme de 5 mn sera également produit par l'AFCAE, en association avec Ricochets Production, en partenariat avec Malavida et avec le soutien du CNC.

Rétrospective John Carpenter  
Fiction États-Unis  
Distribution : Splendor Films  
Sorties à partir du 31 octobre

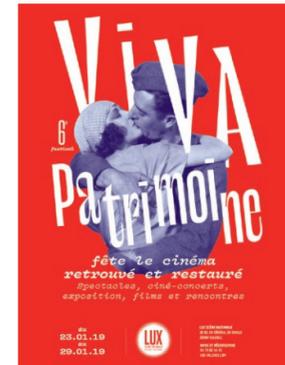


Les Affameurs Anthony Mann  
Fiction États-Unis, 1 h 31, 1952  
Distribution Mary-X  
Sortie le 20 février

Rétrospective Jerzy Skolimowski  
Fiction  
Distribution Malavida  
Sorties à partir du 20 mars



## Viva Patrimoine fête le cinéma retrouvé et restauré



du 23 au 29 janvier 2019

« Voir les films du passé est une leçon d'avenir » affirme Martin Scorsese. C'est cette ambition que Viva Patrimoine entend incarner à travers spectacles, ciné-concerts et projections exceptionnelles de films restaurés, ponctués de rencontres qui visent à démultiplier les passions. Des grandes œuvres du répertoire, aux intimistes films en Super 8, en passant par des courts métrages rares, autant de supports qui feront l'objet de scénographies conçues par des artistes

qui confrontent rythmes, montages et esthétiques afin de révéler la modernité de films qui n'ont rien perdu de leur fulgurance. La 6<sup>e</sup> édition de Viva Patrimoine rendra hommage à Youssef Chahine, cinéaste à la croisée des cultures orientales et occidentales, disparu il y a 10 ans. Le cinéaste égyptien a signé une œuvre généreuse, courageuse, engagée, inventive, sans cesse inspirée par sa vie d'artiste et de citoyen, mêlant divertissement et combat. De cette œuvre immense, Viva Patrimoine a choisi de dévoiler les débuts, révélant le goût de Chahine pour le mélodrame (*Ciel d'enfer* qui fit connaître Omar Sharif), sa recherche vers le néoréalisme (*Gare centrale*, son premier film d'auteur) et son cinéma de la fin des années 1960, affirmant une critique politique ouverte (*Le Retour de l'enfant prodigue* est une véritable tragédie musicale portant des messages de réforme, de révolte et de liberté). En contrechamp de ces films, le photographe Bernard Plossu présentera l'exposition inédite *En Égypte, le long du fleuve : hommage à Youssef Chahine*, série réalisée par cet artiste-cinéophile et voyageur qui fut invité en Égypte par Ahmed Mehrez, collaborateur de Chahine. Viva Patrimoine cheminera dans l'œuvre d'un autre cinéaste de l'intégrité, King Vidor, qui a affirmé une œuvre singulière à l'intérieur de l'industrie hollywoodienne. Sublime mélodrame pacifiste accompagné par le trio jazz de Gaël Mevel, *La Grande Parade*, participera à la commémoration de la fin de la Grande Guerre. En écho, notre parcours révélera la complexité de Vidor, dépassant les codes des genres pour mettre en scène l'isolement de ses personnages emportés par la force de leur volonté : l'historique *Bardelys le magnifique* ; le tragique *Duel au soleil* ; le paradoxal western *L'Homme qui n'a pas d'étoile* ; la quête exaltante et abstraite d'intégrité à travers *Le Rebelle* ou l'épopée politique rurale et collective de *Notre pain quotidien*. Une journée professionnelle aura lieu en partenariat avec l'AFCAE, l'ADRC et *Les Écrans* le jeudi 24 janvier. ●

## Toute la mémoire du monde – hors les murs

L'AFCAE et l'ADRC s'associent à la 7<sup>e</sup> édition du Festival Toute la mémoire du monde pour proposer, du 13 au 17 mars, un *Hors les murs* dans une trentaine de cinémas Art et Essai, en Île-de-France et en régions. Cette année, le festival met à l'honneur le réalisateur polonais Jerzy Skolimowski. Seize films en version restaurée seront proposés dans différents cycles, accompagnés d'animations, rencontres, débats, etc. ●

### Films en avant-première de rééditions :

- *Signe particulier : néant* (Pologne, 1964, 80 min, N&B, VOSTF, Malavida, réédition le 20 mars)
- *Travail au noir* (Royaume-Uni, 1983, 97 min, Couleur, VOSTF, Malavida, réédition le 20 mars)
- *Walkover* (Pologne, 1965, 77 min, N&B, VOST, Malavida, réédition le 3 avril)
- *Le Bateau phare* (États-Unis, 1985, 92 min, couleur, VOSTF, Malavida, réédition le 3 avril)

### (Re)nouveau du cinéma polonais

(programme de courts proposé en partenariat avec la Fête du Court Métrage) Découvrez une sélection éclectique de réalisatrices et réalisateurs diplômés de la célèbre École de cinéma de Łódź :

## 18<sup>e</sup> Rencontres nationales Art & Essai Patrimoine/Répertoire

Les prochaines Rencontres nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire se tiendront du mercredi 20 mars au vendredi 22 mars, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au CinéVox à Avignon, en partenariat avec les Rencontres du Sud, sous le parrainage d'André Téchiné.

Rendez-vous annuel incontournable, les Rencontres nationales Patrimoine/Répertoire sont l'occasion pour les exploitants qui programment tout au long de l'année des films de patrimoine, ou qui en ont le désir, de se retrouver et d'échanger avec des professionnels du secteur, distributeurs, institutionnels, associations... Les participants pourront assister à la projection de films en avant-première de rééditions, d'une table ronde, le 20 mars, avec le magazine Box-Office sur le sujet des plateformes de visionnement, ainsi qu'à un ciné-concert et à un atelier, ouvert aux scolaires, autour de *La Petite Marchande d'allumettes* de Jean Renoir, et bien d'autres propositions encore ! Les distributeurs seront aussi invités à présenter des bandes-annonces. ●

Programme détaillé et formulaire d'inscription seront communiqués fin janvier.



En partenariat avec l'AFCAE, l'ADRC organise à la demande de l'ADFP, la 5<sup>e</sup> édition du festival Play it again !

Pour cette nouvelle édition, 16 grands classiques seront proposés au public en version restaurée numérisée. L'occasion de voir et revoir les films de plusieurs grands noms du cinéma mondial tels que Youssef Chahine avec *Gare centrale*, Billy Wilder avec *Embrasse-moi idiot* ou encore Barbra Streisand avec *Yentl*. Quatre films de répertoire « Jeune Public » complètent cette édition : *Alice Comedies 2* de Walt Disney ; *La Belle de Arūnas Žebriūnas* ; *Les Contes merveilleux* de Ray Harryhausen ; *Le Vieil Homme et l'enfant* de Claude Berri. ●

Retrouvez la sélection complète en ligne sur le site du festival : [www.festival-playitagain.com](http://www.festival-playitagain.com)

- *Concert of Requests* de Krzysztof Kieślowski (Pologne, 1967, 15 min, Fiction)
- *How to Become a Pope* de Justyna Mytnik (Pologne, 2017, 16 min, Documentaire)
- *89 mm d'écart* de Marcel Łożński (Pologne, 1994, 12 min, Documentaire)
- *Bless you* de Paulina Ziłkowska (Pologne, 2018, 5 min, Animation)
- *La Bourse ou la vie* de Jerzy Skolimowski (Pologne, 1961, 6 min, Fiction)
- *Echo* de Magnus Von Horn (Pologne, 2008, 15 min, Fiction)
- *Rogalik* de Paweł Ziemilski (Pologne, 2012, 17 min, Expérimental)

Le programme par salles sur [www.cinematheque.fr](http://www.cinematheque.fr)

## La Fête du court métrage revient !



Après une très belle édition 2018 – plus de 480 cinémas participants dont 370 cinémas Art et Essai –, la Fête du court métrage revient cette année du 13 au 19 mars avec 30 nouveaux programmes dont 9 réservés exclusivement aux salles de cinéma, 6 programmes tous publics et 3 programmes Jeune Public ainsi que de nombreux films très courts pour animer vos premières parties de séances.

Au programme cette année, un focus sur Michel Ocelot, un programme de Courts des palmés et de nombreuses autres surprises. Afin de créer un pont avec le Festival Toute la mémoire du monde mis en œuvre par la Cinémathèque française et relayé hors les murs par l'AFCAE et l'ADRC, un programme a été pensé en lien avec l'invité de cette année, Jerzy Skolimowski: *(Re)Nouveau cinéma polonais*, accessible uniquement aux salles de cinémas. Et toujours les programmes *Talents d'aujourd'hui* permettant aux spectateurs de découvrir les grands réalisateurs de demain.

La Fête du court métrage se décline aussi de façon festive dans 35 villes ambassadrices avec des ateliers autour de la pratique du court métrage (*mashup table*, ateliers éducatifs, maquillage FX, master class...). Rendez-vous dès à présent sur [www.portail.lafeteducourt.com](http://www.portail.lafeteducourt.com) pour visionner les programmes, faire votre sélection, créer vos séances et commander vos kits de communication. Les films choisis seront envoyés gratuitement en DCP par le vecteur de votre choix ainsi que la communication nécessaire. ●

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Zoé Peyssonnerie : [distribution@lafeteducourt.com](mailto:distribution@lafeteducourt.com) – T : 09 72 10 64 18

## Passeurs d'images reprend le dispositif École et cinéma



Plusieurs associations avaient répondu à cet appel, dont Les Enfants de cinéma qui coordonnait jusqu'à présent École et cinéma. C'est finalement l'association Passeurs d'images qui a remporté l'appel et qui reprendra donc la coordination des dispositifs École et cinéma et Collège au cinéma. Passeurs d'images reprendra les salariés des Enfants de cinéma par le biais d'un transfert d'activités entre les deux structures. L'association restera l'interlocuteur unique des salles et des écoles jusqu'à une Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu mi-avril. L'Association nationale Passeurs d'images a été créée en octobre 2017, suite à un large processus de concertation impulsé par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

La toute jeune association Passeurs d'images a remporté l'appel à initiative lancé par le CNC en septembre 2018 pour la coordination des dispositifs École et cinéma et Collège au cinéma.

et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), et à l'initiative des coordinations régionales du dispositif éponyme. L'association Passeurs d'images a vocation à fédérer et à animer l'ensemble du réseau national de l'éducation aux images, notamment dans le cadre du dispositif *Passeurs d'images* et de l'opération *Des cinés, la vie!*. Passeurs d'images doit mettre en place une nouvelle structure « Maison de l'éducation au cinéma et aux images » avec un conseil d'administration renouvelé et un conseil stratégique. L'AFCAE sera attentive à ce que les salles Art et Essai et les associations territoriales soient bien représentées dans ces nouvelles instances. ●



Prochain numéro du **Courrier Art et Essai** en mars 2019 !

### Le Courrier Art & Essai

Une publication de l'Association Française des Cinémas Art & Essai  
12 rue Vauvenargues – 75018 Paris  
[www.art-et-essai.org](http://www.art-et-essai.org)

Directeur de la publication : François Aymé

Rédaction en chef : Renaud Laville

Adjoint de rédaction : Emmanuel Raspiengeas

Secrétariat de rédaction : Aurélie Bordier – Jeanne Frommer

Ont participé à ce numéro : Justine Ducos

Design graphique : Guillaume Bullat – Voiture14.com

Avec le concours du

ISSN n°2646-5868 / ISSN n°2647-1973 (en ligne)

## Journées professionnelles Cinémas 93



Le projet de cinéma public de Bobigny

Retour sur les 6<sup>e</sup> Journées professionnelles Cinémas 93, organisées du 14 au 16 novembre dernier au *Ciné 104* à Pantin, qui ont été l'occasion d'aborder la question de la position de la salle de cinéma indépendante Art et Essai à l'heure de la métropole, à travers les enjeux de l'aménagement cinématographique métropolitain et le projet de cinéma public à Bobigny.

C'est lors de la 3<sup>e</sup> et dernière journée de ces rencontres que ces sujets ont été débattus, en partenariat avec l'ACRIE, l'AFCAE, le GNCR et le SCARE. Afin de questionner le rôle des pouvoirs publics dans cette mutation rapide, le premier intervenant invité, Victor Courgeon, chargé du renouvellement des publics au cinéma *Jean Eustache* de Pessac, a abordé les enjeux de l'aménagement cinématographique métropolitain, en reprenant les conclusions d'un mémoire de recherche effectué lors de ses études à la Fémis en section Distribution-exploitation. Il y analyse la volonté politique des collectivités territoriales sur le sujet dans la perspective de l'avènement du Grand Paris qui attise les convoitises d'aménageurs et de promoteurs privés. Pour ce faire, Victor Courgeon décrit les spécificités territoriales de la Seine-Saint-Denis, où le tissu de salles publiques est très dense mais hétérogène en termes de taille, de statuts, de résultats et de connexion avec des réseaux territoriaux ou professionnels. C'est dans ce contexte que se construisent actuellement les nœuds de communication de ce nouvel espace, en particulier le Grand Paris Express, prévu pour 2030, censé bénéficier aux salles existantes en élargissant leurs publics, facilitant l'accès des scolaires aux dispositifs nationaux d'éducation à l'image, l'accès en transports en commun, surtout pour les grands multiplexes,

ainsi que la mise en place de festivals et d'actions concertées. Dans ce développement urbain d'une ampleur inédite, guidé par l'idée de rentabilité, le cinéma, produit d'appel sans pareil pour les investisseurs, occupe une place de choix pour plusieurs raisons : beaucoup d'indicateurs économiques positifs en termes d'entrées, d'équipements et de pratiques culturelles, avec une activité sécurisante et rentable. Les grands groupes sont en effet prêts à payer un loyer conséquent et le nombre d'écrans permet aux promoteurs d'augmenter également les loyers des commerces adjacents. Néanmoins, Victor Courgeon fait état de l'inquiétude de voir les cinémas publics en difficulté face aux circuits dans ce processus au long cours, en citant le sociologue Emmanuel Wallon : « Il faut toutefois craindre que les politiques métropolitaines [...] ne sauront relever les défis d'un développement culturel équilibré tant que les défenseurs des petites structures et des équipes indépendantes se trouveront sous-représentés parmi les experts convoqués pour les conseiller. » En conclusion de sa présentation, il estime qu'une chance est aujourd'hui à saisir du côté des pouvoirs locaux, celle d'investir les centres-villes avec des équipements Art et Essai correctement dimensionnés, le cinéma étant un produit d'appel, non seulement commercial, mais plus largement urbain et, à l'échéance de 2020, probablement politique et électoral.

Cette journée de débats a également permis la présentation du projet de cinéma public de Bobigny par Martine Legrand et Adrien Brun, respectivement vice-présidente chargée de la culture et directeur de la culture d'Est-Ensemble, communauté d'agglomération comptant 400 000 habitants et regroupant 9 communes (Pantin, Bobigny, Les Lilas, Bagnolet, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Noisy-le-Sec et Montreuil), et devenue, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, un Établissement Public Territorial (EPT) de la Métropole du Grand Paris. C'est dans ce cadre géographique et administratif que 6 salles de cinéma y constituent le plus grand réseau de cinémas publics en France, répondant à la volonté politique de donner une autre vision du cinéma, en-dehors des circuits commerciaux, avec une vocation éducative et une tarification adaptée aux revenus de la population et permettant à ceux qui sont éloignés des pratiques culturelles de trouver leur place, démarche dans laquelle s'inscrit le nouveau cinéma de Bobigny. Martine Legrand a décrit la situation du projet lancé en 2015, impliquant la destruction du cinéma originel et sa relocalisation, objet de désaccords jusqu'en 2017, avec la désignation d'Altarea Cogedim comme opérateur du projet. Ce projet de cinéma privé a été refusé par Est-Ensemble, qui a convaincu l'opérateur de laisser la communauté d'agglomération exploiter le futur établissement de 6 salles et 880 fauteuils, et que l'EPT en devienne propriétaire en achetant la coque vide pour l'aménager. Cette décision a été votée à l'unanimité par les élus d'Est-Ensemble en septembre 2018, sur la base d'un budget entre 15 et 20 millions d'euros. En conclusion, Adrien Brun a expliqué voir dans ces longues discussions la marque des systèmes complexes auxquels se trouvent confrontées les collectivités, où, sans équipes formées à la négociation, nombre de décisions peuvent échapper à la puissance publique. Un investissement nécessaire, prêt à être porté par Est-Ensemble, comme Martine Legrand l'a affirmé : « *Le cinéma à Bobigny est un combat qui a un coût mais, quand nous y croyons, nous allons jusqu'au bout.* » La question des CNACi et des CDACi a aussi été abordée lors de cette matinée d'échanges, avec un point sur la réglementation en vigueur et une table ronde. L'objectif de celle-ci était de réfléchir aux arguments que les cinémas indépendants Art et Essai peuvent faire prévaloir pour endiguer la création de multiplexes dans leur environnement immédiat, ainsi qu'à la manière dont les « règles du jeu » actuelles peuvent évoluer. ●

La restitution intégrale des débats de la journée est à télécharger sur le site [www.cinemas93.org](http://www.cinemas93.org)

## Miyazaki, l'hyper-actif

Le 23 janvier sort en salles le tout premier long métrage réalisé par Hayao Miyazaki en 1979 : *Le Château de Cagliostro*. Inédit en France, le film porte en lui tout le cinéma du réalisateur (voir p. 6). Un ouvrage sur le studio Ghibli et un documentaire sur le maître de l'animation japonaise offrent la possibilité d'en savoir plus.



### Never Ending Man Kaku Arakawa

Japon, documentaire, 2016  
Distribution : Eurozoom  
Sortie le 2 janvier 2019

En 2013, à l'âge de 72 ans, Hayao Miyazaki annonce, une nouvelle fois, son départ à la retraite. Le maître a du mal à refréner sa passion de toujours pour la création et se remet, dans la solitude d'un studio Ghibli désormais réduit à sa quintessence, à explorer de nouvelles idées. Le réalisateur Kaku Arakawa l'a suivi pendant cette période jusqu'à sa décision de réaliser un ultime long métrage. Dans un dispositif sommaire qui laisse toute sa place à Miyazaki, ce documentaire est à la fois un film sur la création, les évolutions de l'animation, mais aussi un film sur la vieillesse et la passion. On voit un homme qui ne parvient pas à s'arrêter alors qu'il ressent chaque jour les effets de l'âge. Ces limites l'amènent à envisager de nouvelles techniques d'animation, en images de synthèse notamment. Mais le résultat n'est pas à la hauteur de ses attentes. Se côtoient constamment dans le film le vieil homme tendre et le créateur exigeant, pour qui le cinéma est la raison de vivre mais qui vit dans l'incertitude de sa propre fin. ●



### Un monde parfait selon Ghibli Alexandre Mathis

Playlist Society - 176 pages - 14€

Bien plus qu'une marque et au-delà d'une simple usine à rêves, Ghibli offre avant tout une vision d'un monde idéal, fondé sur l'écologie, le féminisme, l'ingénierie et les croyances magiques. En mettant en parallèle l'ensemble des films du studio, en les inscrivant dans la carrière des réalisateurs, Alexandre Mathis propose une analyse fluide de ces œuvres et de cet univers. Un essai qui se lit comme un voyage à travers des films qui ont bercé des générations de cinéphiles. Il met en évidence les éléments récurrents, les thématiques, dont on a souvent pris conscience par soi-même mais qui, posées sur le papier, montrent toute la force et la cohérence du studio de Miyazaki et Takahata. Une véritable invitation à voir et revoir tous les films réalisés au sein du studio, dont le prochain – et dernier ? – sera *Boro la chenille* de Hayao Miyazaki. ●



### Trois questions à Mamoru Hosoda

Réalisateur du très beau film *Mirai ma petite sœur*, sorti le 26 décembre en salles, nommé par certains comme digne successeur de Miyazaki, nous avons pu discuter avec Mamoru de son film et de ses influences.

**Les scènes de merveilleux, de fantastique sont très présentes, surtout dans la deuxième partie du film – alors que la première partie est plus réaliste. Le personnage de Kun passe d'un monde à l'autre si facilement qu'on ne distingue plus la réalité de l'imaginaire.**

Kun fait des voyages dans l'espace-temps à travers le jardin. Quand on parle de voyage dans le temps, on fait souvent référence à *La Traversée du temps* (son premier film, ndlr) qui est un film de science-fiction. Mais pour un enfant de 4 ans, un film de science-fiction n'existe pas. Quand il se couche, mon fils me demande souvent de lire des livres mais ce ne sont pas des histoires de science-fiction, ce sont plutôt des ouvrages de littérature de jeunesse. Un enfant n'a pas besoin de science-fiction. Quand il veut rencontrer quelqu'un, il peut utiliser son imagination. On trouve cette forme d'imaginaire dans la littérature anglo-saxonne, par exemple *Le Jardin secret*, *Tom et le jardin de minuit*, *Le Monde de Narnia*... On peut voyager à travers le jardin pour aller dans d'autres mondes et on s'amuse bien dans ces voyages, comme je me suis amusé à faire ce film.

**L'architecture de la maison est très particulière et a son importance. Comment avez-vous imaginé cette maison ? Avez-vous travaillé avec un architecte ?**

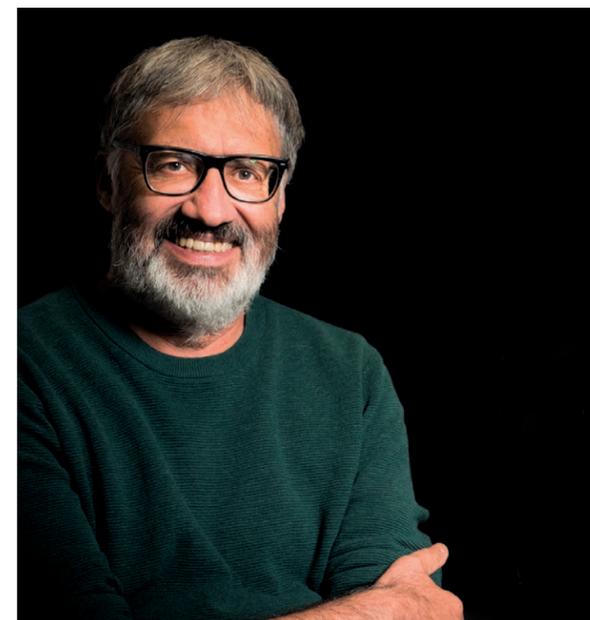
J'ai beaucoup travaillé sur le design de cette maison dans laquelle vit ce petit garçon. Il découvre les secrets de sa famille à travers cette maison, et notamment à travers sa cour. Et puisqu'il découvre tous les secrets, il ne fallait pas qu'il y ait de murs. C'est pour cela qu'il n'y en a aucun. À la place, j'ai installé des marches d'escalier. Ce ne sont pas vraiment des étages, juste des paliers différents avec quelques marches qui les séparent. C'est une maison très conceptuelle. L'escalier signifie le progrès de cet enfant, car il progresse, littéralement, pas à pas. C'est une maison très symbolique. Normalement, pour ce type de décor, on travaille avec le chef décorateur, mais cette fois-ci j'ai fait appel à un vrai architecte.

**Par tradition, le cinéma japonais représente souvent les intérieurs. Est-ce quelque chose à laquelle vous avez réfléchi ?**

Dans le cinéma, le thème est évidemment important, mais le lien entre le thème du film et l'utilisation de l'espace l'est encore plus. On peut dire que dans le cinéma japonais, il y a cette tradition de l'utilisation de l'espace qui a peut-être commencé avec le cinéma de Ozu. Il a beaucoup parlé de la famille, ce thème était très important pour lui. Mais la façon d'extraire l'espace où la famille vit était très importante aussi. À partir de l'utilisation de l'espace, Ozu a créé une vraie esthétique. Par exemple, il a toujours posé la caméra très bas, a utilisé le focus et avec les perspectives très serrées, il a créé des images très particulières, ce qui a influencé ma génération. Dans *Mirai ma petite sœur*, on sent la lignée de cette tradition. La caméra est très basse mais c'est plutôt lié au regard de ses personnages. Mais il est vrai que, culturellement, il y a cette esthétique qu'on retrouve dans mon film. ●

## Marc Bonny, le précurseur

Porté dès sa création par un succès inaugural aussi impressionnant qu'inattendu, avec la sortie de *Kirikou et la sorcière*, Gebeka Films fait aujourd'hui figure de précurseur dans le petit monde de la distribution de films d'animation, 21 ans après son apparition. Retour avec son fondateur Marc Bonny sur les grandes dates de cette aventure atypique et état des lieux du secteur.



**Quelle a été la genèse de *Kirikou et la sorcière*, qui a, en quelque sorte, lancé la carrière de Gebeka ?**

Le tout premier film distribué par Gebeka n'a pas été *Kirikou* mais *La Flèche bleue* d'Enzo D'Alò en décembre 1997, trois mois après la création de la société. Comme nous ne comptons alors que très peu de films sur ce créneau de l'animation Jeune Public de qualité, nous nous demandions comment faire pour en trouver. Nous avons donc envoyé, en janvier 1998, une lettre-circulaire à une vingtaine de producteurs français expliquant la ligne éditoriale que nous voulions défendre. Nous avons reçu une réponse de Didier Bruner, qui produisait *Kirikou et la Sorcière*, mais qui n'avait pas de distributeur. *Kirikou* a été notre 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> film distribué, en décembre 1998.

**Comment expliquez-vous le succès du film, et quelles ont été ses retombées ?**

Il faut faire l'effort de se reporter 21 ans en arrière : il n'y avait pratiquement pas de longs métrages d'animation français, et très peu en Europe. C'était l'époque du tout-Disney, même si elle touchait à sa fin. Personne, même pas nous, n'imaginait un tel succès. Nous avons pris le parti de nous appuyer d'un côté sur les salles Art et Essai pour qu'elles puissent communiquer auprès de leur public, et de l'autre sur la presse pour essayer de faire découvrir l'ovni que représentait alors un film d'animation français. Le film a démarré à un niveau assez faible, 70 000 entrées la première semaine, mais très vite les salles se sont remplies, le bouche-à-oreille a fait son effet, et c'est alors que *Kirikou* est devenu un phénomène. Pendant au moins 3 mois, nous avons ajouté des salles semaine après semaine, et nous sommes arrivés à 1 million d'entrées en juin 1999, 6 mois après la sortie, ce qui est absolument inimaginable aujourd'hui. Cela nous a permis de nous faire connaître et de nous positionner sur ce type de projets. Ce succès a correspondu au moment où le marché s'est ouvert à l'animation, notamment l'animation japonaise qui commençait à être découverte en France. Il y a eu un appel d'air. Tout cela n'avait jamais été tenté et *Kirikou* montrait soudain ce qu'il était possible. Beaucoup de projets de longs métrages d'animation français et européens ont émergé par la suite.

**Comment travaille-t-on aujourd'hui dans un marché avec autant de distributeurs de films d'animation ?**

C'est très différent, c'est sûr. Au début, je ne dirai pas que nous étions seuls au monde, mais pas loin. Il y avait des sociétés comme Les Films du Paradoxe ou Cinéma Public Films, qui avaient commencé à travailler sur ce créneau. 20 ans après, nous sommes face à un marché qui propose une offre considérable. Progressivement, des distributeurs similaires à Gebeka sont apparus : Les Films du Préau, Les Films du Whippet... Puis, des distributeurs dont ça n'était pas le travail de base se sont mis eux aussi à s'y intéresser : ARP, Diaphana, Haut et Court, Le Pacte...

**Alors que vous vous apprêtez à distribuer *Another Day of Life*, comment envisagez-vous cette sortie d'un film d'animation pour adultes ?**

Jusqu'à maintenant, nous étions restés éloignés de l'animation ado-adulte, à l'exception de *Louise en hiver* de Jean-François Laguionie. Notre idée est de conserver une ligne éditoriale très centrée sur le Jeune Public, mais d'accompagner ce mouvement de l'animation adulte à un rythme

raisonnable d'un film tous les 2 ans. *Another Day of Life* sort le 23 janvier (voir p. 4). Nous avons actuellement deux films en production dans ce registre : *La Traversée* de Florence Miaihle, un magnifique projet en peinture animée ; et une adaptation de nouvelles de Murakami, *Saules aveugles, femme endormie*, qui va entrer en production dans les prochains jours. Sur *Another Day of Life*, nous sommes très heureux d'avoir obtenu le soutien de l'AFCAE, ainsi que le soutien de partenaires médias tels que *Courrier international*, RFI, ARTE... Nous aimerions arriver à briser l'a priori du public qui n'irait pas voir un film comme ça sous prétexte que c'est de l'animation. Dans ce genre, il n'y a malheureusement encore que deux films références sur 10 ans, *Persépolis* et *Valse avec Bachir*, qui ont bousculé les exploitants et les festivals, en montrant que l'animation était capable de s'emparer de sujets importants. ●

## Table ronde Carrefour de l'Animation

Au 2<sup>e</sup> jour du Carrefour de l'Animation, organisé du 12 au 16 décembre dernier, s'est tenu une rencontre autour de l'exploitation du long métrage d'animation adulte en salle, pour tenter d'imaginer de nouvelles méthodes d'accompagnement auprès du public, ou de perfectionner celles déjà existantes.

Animée par Sabine Zipci de l'AFCA, la discussion réunissait Samuel Quiquempois (De la suite dans les images), Vanessa Ode (CGR Cinémas), Renaud Laville (AFCAE), et Fabienne Hanclot (ACID). Chacun de ces représentants de réseaux a acté de la difficulté de libérer l'animation adulte d'a priori tenaces, tant de la part du public que des exploitants ou des distributeurs, confrontant ces œuvres atypiques aux mêmes difficultés que les films Art et Essai les plus pointus et les plus fragiles. De ce constat se dégage l'importance de la communication en amont afin de rendre les films identifiables aux yeux de tous, longtemps

avant leur sortie, à travers l'organisation de prévisionnements en régions auprès des exploitants, et la multiplicité des formats promotionnels à destination des publics, de la pastille numérique web, aux avant-programmes salles, jusqu'à l'édition de documents papiers distribués dans les établissements. L'interactivité entre tous les acteurs semble être l'une des pistes à développer, à l'image de l'ACID et de sa création de réseaux de spectateurs-relais, encadrés par l'association pour servir d'ambassadeurs auprès des exploitants et faire œuvre de programmeurs, pour permettre un meilleur accès de certains territoires aux films. ●



## L'accord de chronologie des médias enfin signé

Le nouvel accord de la chronologie des médias a été signé fin décembre par Canal + et OCS, qui viennent ajouter leur signature à celles de l'ensemble des organisations professionnelles (sauf le SEVAD et SEVN) qui avaient ratifié cet accord au mois de septembre, permettant à celui-ci d'entrer en vigueur dès le début 2019. Ceci malgré les nombreux aléas et retournements de situation évoqués dans nos précédents numéros.

Pour rappel, cet accord modernise l'accord de 2009 en essayant de s'adapter aux nouveaux acteurs de diffusion des œuvres cinématographiques. Il prévoit dans l'ensemble un raccourcissement de l'ensemble des fenêtres de diffusion. Si celle de l'exploitation salle est maintenue à 4 mois, le nouvel accord prévoit un élargissement sensible de la possibilité de dérogation à 3 mois pour les films ayant cumulé moins de 100 000 entrées à l'issue de leur 4<sup>e</sup> semaine d'exploitation.

Un accord renouvelé pour 4 ans mais qui prévoit une clause de « revoyure » sous 18 mois, en raison notamment de la loi sur l'audiovisuel prévue pour le printemps. Loi qui devrait intégrer une réglementation plus stricte pour les plateformes de SVOD du type Netflix ou Amazon. La signature de l'accord a été saluée par les cinéastes de l'ARP dans un communiqué : « Ce texte permet un meilleur accès aux œuvres pour le public et une meilleure intégration des nouveaux usages : c'est, sans aucun doute possible, une avancée notable par rapport au texte précédent. Il démontre, par ailleurs, la capacité du secteur à s'organiser pour faire face aux grandes mutations qui bouleversent notre écosystème. » Pour le ministre de la Culture, Franck Riester, cet accord prend « la juste mesure de l'évolution des attentes et des usages ; il garantit en particulier à tous les téléspectateurs un accès permanent aux films et raccourcit de plusieurs mois leur délai de diffusion sur les services de télévision payants et gratuits comme sur les services de vidéo à la demande par abonnement. Ce nouveau texte consolide également le modèle de financement de la création française, en favorisant les diffuseurs les plus vertueux et les plus engagés. Enfin, il contribue à la lutte contre le piratage en rendant plus rapidement disponibles les œuvres. »

## Le comité de concertation numérique met fin à la cinquième semaine

Le comité de concertation pour la diffusion du numérique en salles a adopté une nouvelle recommandation au mois de décembre dernier. Demandé par de nombreux établissements depuis des années, il a enfin validé la fin de la cinquième semaine.

Pour rappel, la contribution au financement du numérique était due, au titre de chaque salle, lors des deux premières semaines d'exploitation, pour la première mise à disposition, sous forme de fichier numérique d'un film dans un établissement. Cette contribution restait jusqu'à présent due, au-delà des deux premières semaines, lorsque le distributeur élargissait son plan de sortie et mettait à disposition le film à de nouveaux établissements.

La recommandation prévoit dorénavant que « l'élargissement du plan de sortie initial ne doit être pris en compte que sur la deuxième semaine d'exploitation d'un film et ne saurait entraîner le versement d'une contribution numérique au-delà de cette deuxième semaine d'exploitation ». « Le comité tient également à souligner que des établissements de spectacles cinématographiques peuvent organiser entre eux et avec l'accord du distributeur, dès la mise en place du film en semaine de sortie nationale et en deuxième semaine, une circulation sans chevauchement de séances [...]. Cette circulation en première semaine et en deuxième semaine ne peut s'analyser comme un élargissement du plan de sortie donnant lieu à versement par le distributeur d'une contribution numérique supplémentaire. »

Ce qui signifie que la facturation des contributions numériques n'aura prochainement plus cours à partir de la troisième semaine. La fin de ce délai était une condition sine qua non pour l'AFCAE à l'élargissement de la dérogation à trois mois dans la nouvelle chronologie des médias (voir ci-contre). Cette mesure devrait permettre de fluidifier l'accès aux films sur tout le territoire sans pour autant dire que toutes les salles qui avaient le film en cinquième semaine l'auront désormais en troisième. Si les distributeurs restent maîtres de leur plan de sortie, l'obtention des copies devrait être facilitée. ●

## Art Cinema Award

*Buy me a gun* de Julio Hernández Córdón  
Loft Film Fest de Tucson (États-Unis)



**Jury**  
Paula Astorga Riestra, Home Films & 2.12 Circo, Mexique  
Katriina Miola, CICAIE, Italie  
Cathleen Tanti, Spazju Kreattiv, Malta

**Buy me a gun (Cómprame un Revólver)**  
Julio Hernández Córdón  
Mexique, Colombie, 2018, 1 h 24  
**Distribution**  
Rezo Films  
**Sortie le 20 mars**

Dans un monde submergé par la violence, où les femmes se prostituent et sont tuées, une fille porte un masque de Hulk et une chaîne autour de sa cheville pour cacher son genre, et aide son père, un addict tourmenté, à prendre soin d'un terrain de base-ball abandonné où jouent des dealers. Il a réussi à la garder en sécurité avec succès jusqu'au jour où il est appelé pour jouer dans une fête organisée par un baron de la drogue dans le désert...

**Le mot du jury**  
« À travers son approche cinématographique, le film dépeint avec beauté et sensibilité et d'un point de vue vertueux un monde dystopique, où violence et innocence coexistent dans un paysage chaotique. » ●

*Ruben Brandt, collector* de Milorad Krstić  
Festival de Séville (Espagne)



**Jury**  
Federico Ciarlo, FICE, Roma, Italie  
Andrea Crozzoli, Cinema Zero, Italie  
Olimpia Pont Cháfer, CICAIE / European Art Cinema Day, Berlin, Espagne/Allemagne

**Ruben Brandt, collector**  
Milorad Krstić  
Hongrie, 2018, 1 h 36  
**Production**  
Ruben Brandt LLC

Le célèbre psychothérapeute Ruben Brandt est contraint de voler treize œuvres d'art parmi les plus renommées au monde. Accompagné d'une équipe de choc, il cambriole le Louvre, la Tate Gallery, le MoMA ou encore le musée de l'Ermitage, devenant le criminel le plus célèbre du monde. Pourchassé par la police, par des gangsters et chasseurs de tête intéressés par la récompense de 100 millions de dollars, Brandt va devoir faire face à un adversaire de taille : Mike Kowalksi, un détective privé engagé par des compagnies d'assurance. Un hommage aux différents styles picturaux avec une pointe d'ironie sur la psychanalyse.

**Le mot du jury**  
« Le film n'est pas qu'une œuvre d'art merveilleuse et surprenante, c'est aussi un véritable triomphe des sens. Il s'agit d'une animation à l'esthétique originale et unique et à la philosophie conceptuelle qui laissera sa marque ; le film ne peut désormais être ignoré, car c'est du divertissement intelligent, pur et authentique. » ●

## La nouvelle carte CICAIE est disponible !



Si vous êtes exploitants adhérents à la CICAIE, vous pouvez commander dès à présent votre nouvelle carte CICAIE selon la même procédure que l'année dernière : rendez-vous sur votre espace adhérent via le site de l'AFCAE (art-et-essai.org) et remplissez le formulaire en ligne. Munissez-vous seulement d'une photo d'identité au format numérique. L'AFCAE validera la demande une fois votre cotisation 2019 enregistrée.

Pour rappel, cette carte est valable pour deux personnes, tous les jours, dans toutes les salles membres de la CICAIE dans le monde, et donc toutes les salles adhérentes à l'AFCAE. Le spécimen de la nouvelle carte CICAIE est disponible sur le site de l'AFCAE pour le transmettre à vos équipes afin qu'elles réservent le meilleur accueil possible aux porteurs de la carte. ●

Pour plus de renseignements, contactez Céline Cors-Mata (celine.cors-mata@art-et-essai.org)

## Formation pour exploitants: déposez votre candidature

La prochaine formation pour exploitants Art Cinema = Action + Management aura lieu du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre 2019 à San Servolo (Venise).

Ce programme de formation internationale est destiné aux professionnels de l'industrie de l'exploitation Art et Essai. Le séminaire est mis en place avec le soutien du programme MEDIA d'Europe Créative. Il rassemble environ 30 formateurs et 50 participants du monde entier pour un programme de 7 jours de conférences théoriques, ateliers pratiques, études de cas et projections. ●

Plus d'informations et inscriptions sur : [www.cicaie.org/international-training](http://www.cicaie.org/international-training)

→ SUITE DE L'ÉDITO **FRANÇOIS AYMÉ**, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

de cette œuvre se démultipliait au fil des ans sur d'autres supports. Quand on regarde vos génériques qui durent de longues minutes, on est impressionné par le nombre d'acteurs, de techniciens qui ont tout fait pour donner à la lumière, au cadrage, aux décors, aux costumes, au son, au montage, au mixage, à l'étalonnage, un soin extrême. À cette lumière, le choix de la diffusion exclusive et durable d'un film à l'ambition cinématographique sur une plateforme payante n'est pas un progrès mais une régression. En faisant ce choix, vous assumez un double **renoncement**. Vous renoncez à la valorisation optimale et technique de votre œuvre sur un grand écran et via une chaîne sonore qui restituent les subtilités, les nuances de votre travail. Et vous renoncez à la dimension collective de la découverte de votre œuvre. Vous renoncez au fait que votre film soit un **spectacle public**. Ce n'est pas rien tout de même. Bien sûr, aujourd'hui le visionnement d'une œuvre cinématographique se fait très majoritairement sur un autre support que le grand écran, est-ce une raison valable pour s'en passer complètement ? Est-ce qu'un compositeur, un musicien, un chanteur renoncerait aux concerts sous prétexte que la plupart des gens écoutent ses œuvres sur Youtube ou sur une plateforme dédiée.

La vraie raison du passage de votre film exclusivement sur Netflix, elle est commerciale, financière. L'enjeu n'est pas de savoir qui regardera votre film et dans quelles conditions, mais comment il sera financé et combien il rapportera (en publicité et en abonnements). Netflix est une entreprise d'envergure mondiale qui a bien compris qu'elle devait proposer des films en exclusivité pour aller chercher encore et toujours plus d'abonnés. Il lui fallait de l'image et des noms. De l'exclusivité et du prestige. Les Coen et le Lion d'or, et pourquoi pas un Oscar. Un vernis artistique, une publicité mondiale, c'est cela que vous apportez à Netflix, le reste est secondaire. D'ailleurs, vous aurez remarqué que contrairement au film de Susanne Bier (45 millions de visionnements à travers le monde selon la plateforme!), Netflix ne communique pas sur le nombre de « spectateurs » de vos films. Combien d'abonnés ont regardé le Lion d'or, un magnifique film mexicain en noir et blanc sans aucun acteur connu ? Mais pourtant, ne devrions-nous pas nous réjouir qu'un nouvel opérateur puissant investisse dans des œuvres de qualité ? Oui, mais à plusieurs conditions, conditions que de nombreux producteurs et diffuseurs respectent (en particulier en France), ce qui n'est pas forcément le cas de Netflix. Alors quelques questions simples pour terminer. Est-ce que le fait d'avoir acheté un film mexicain en noir et blanc est le signe d'une stratégie volontariste de défense de la diversité qui ira au-delà des seules productions anglo-saxonnes ? Est-ce que Netflix (comme d'autres) envisage de respecter les règles de fiscalité des pays où il diffuse, contribuant ainsi à la vie commune d'un territoire dont il tire des profits ? Est-ce que Netflix est susceptible de produire ou d'acheter des films critiques envers l'Iran, la Chine, la Russie, le Brésil, l'Arabie saoudite, la Turquie ? Si Netflix montre un vrai empressement à financer les films de grands auteurs confirmés, aura-t-il la même motivation à suivre des nouveaux talents ? Continuera-t-il même à financer ces grands talents s'il atteint ses objectifs d'abonnés ? Est-ce que **vraiment** la contribution de Netflix à la production et/ou à la diffusion était indispensable à votre film ou bien s'agit-il d'un choix délibéré et assumé de votre part ?

En tout état de cause, si vous êtes « seulement » des cinéastes, sans doute est-il bon (pour le public, les médias, les élus) de rappeler que le développement d'un opérateur à la surface mondiale, dont le nombre d'abonnés se compte dorénavant en centaines de millions, est tout sauf neutre. Ainsi, confier votre film à Netflix, c'est non seulement renoncer à la possibilité offerte de voir vos titres en salles de manière collective, mais aussi apporter votre nom et, de ce fait, cautionner un opérateur puissant qui sait profiter d'un système et ne pas s'y conformer quand cela est contraire à ses intérêts. Comment jouer avec quelqu'un qui change les règles du jeu à son seul profit ? En tentant de lui faire respecter les règles ou bien en rejoignant son camp ? À chacun sa réponse. Meilleurs vœux pour l'année 2019 ! ●



## 22<sup>e</sup> Festival Cinéma Afcae-Télérama

Du 16 au 22 janvier 2019

**370 cinémas** adhérents participent à cette rétrospective des « **meilleurs films de l'année** » (sélection de 16 films dans l'ordre du choix de la rédaction de Télérama), dont un **coup de cœur Jeune Public**, ainsi qu'un **programme de 4 avant-premières**, proposés aux spectateurs **au tarif de 3,50 €**. ●

> Toute la programmation, les cinémas participants et les critiques des films sur : [festivals.telarama.fr/festivalcinema](http://festivals.telarama.fr/festivalcinema)

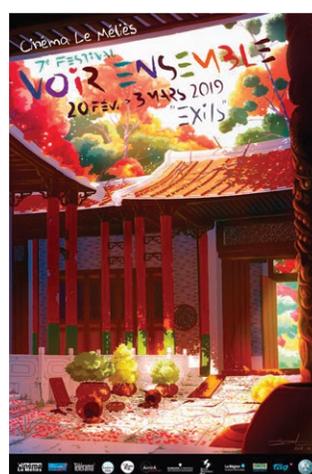


## 3<sup>e</sup> Festival Cinéma Télérama Enfants

Du 13 février au 5 mars 2019

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'AFCAE s'associe à nouveau à Télérama pour l'organisation du Festival Cinéma Télérama Enfant. La sélection est composée de **15 films ou programmes de courts métrages**, à (re)voir et d'une **sélection de films en avant-première** choisis par la rédaction cinéma de Télérama, en concertation avec l'AFCAE. **Près de 200 salles** participent à cette nouvelle édition. En 2018, 180 cinémas ont participé à ce festival qui a totalisé 70 000 entrées. ●

> Toute la programmation, les cinémas participants et les critiques des films sur : [festivals.telarama.fr/festivalenfants](http://festivals.telarama.fr/festivalenfants)



## 7<sup>e</sup> Festival Voir Ensemble

Du 20 février au 3 mars 2019

La 7<sup>e</sup> édition du Festival Voir Ensemble aura lieu cette année **au cinéma Le Méliès à Grenoble** sur la thématique de l'exil sous le parrainage de Denis Do, réalisateur de *Funan*. Un **festival dédié au cinéma Jeune Public** qui proposera pendant dix jours : 32 films dont 20 en avant-première, 2 ciné-concerts, 10 ateliers, 1 spectacle, de nombreux invités...

Dans le cadre de ce festival, une **journée professionnelle** aura lieu le 20 février en partenariat avec l'AFCAE, Festivals Connexion, le Réseau Médiation Cinéma et l'ACRIRA. Cette journée sera l'occasion de porter un regard et d'échanger sur cinq films d'animation en direction des jeunes spectateurs et ainsi préparer leur accompagnement dans nos salles ou festivals. ●

> Informations et inscriptions auprès de Marco Gentil : [marco.melies@laligue38.org](mailto:marco.melies@laligue38.org)